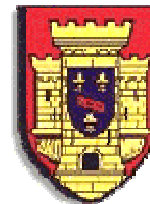


COMPAGNIE DES ARCHERS D'ETAMPES

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc n°2591058



28 et 29 Janvier 2012 Concours Salle 2x18m Sélectif pour le Championnat de France

Où ça ?

Gymnase René Jouanny, avenue André Gautier à Etampes
(A côté du rond point du magasin Carrefour) **fléchage assuré**

Et comment ?

- 4 départs : Le samedi 28 janvier à 13h et 16h30
Le dimanche 29 janvier à 9h et 13h30
- ✚ Ouverture du greffe une heure avant chaque départ
 - ✚ Inspection du matériel 15 min avant chaque départ
 - ✚ 2 volées d'échauffement
 - ✚ ¼ d'heure de pause entre les 2 séries comptées

Oui, mais les blasons ?

	Benj	Min	Cad	Jun	Sen	Vet	SVet
Arc classique	60 cm		40 cm ou trispot vertical (voir ci-dessous)				
Arc à poulies		60 cm	Trispot vertical				
Bare Bow	60 cm			40 cm			

Pour les arcs classiques, au choix de l'Archer (sauf Benj et Min), par défaut blason de 40. Le choix du blason est définitif à la réception de l'inscription. Aucun changement ne sera accepté.

Et les récompenses ?

- ✚ Aux 3 premiers de chaque catégorie (CL, CO et BB)
- ✚ A la première équipe arc classique dames et arc classique hommes
- ✚ A la première équipe arc à poulies dames et arc à poulies hommes

La composition des équipes devra être déposée au greffe avant le départ du 1^{er} tireur
Remise des récompenses (à retirer le jour même) le dimanche vers 17h00 suivie d'un pot d'amitié

Et l'inscription ?

- ✚ 9€ à adresser impérativement avec la feuille d'inscription jointe
- ✚ Chèque à l'ordre de la Compagnie des Archers d'Etampes
- ✚ L'inscription sera prise en compte à l'arrivée de la feuille d'inscription et du règlement
- ✚ L'utilisation de flèches carbone est sous la responsabilité des tireurs
- ✚ Tenue blanche ou de club souhaitée, chaussures de sport exigées
- ✚ Buffet-bar pendant toute la durée du concours
- ✚ Licence 2012 et certificat médical (ou mention « oui ») obligatoire

Et le contact ?

Sylvie TURPIN, 37 bis Grande Rue, 91150 MORIGNY-CHAMPIGNY

Tél : 06.70.63.54.30 après 20h00

Les réservations téléphoniques ou par mail doivent être confirmées sous 72h par leur règlement par courrier

e-mail : syl.turpin@orange.fr

